Été 2016

Au Fil des Pages

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE

Soirée des enfants

Concert pour enfant & cinéma de plein air

Vendredi 24 juin à 20h00
Place de la Mairie

En cas de pluie, repli au nouveau bâtiment du Moulin

Sommaire

Le Mot du Maire	P • 02
Vie Communale	P • 03
Vie Associative et Culturelle	P • 08
La Métro	P • 09
Informations Diverses	P • 10
Jeux & Solutions	P • 12
Informations Pratiques	P • 13

Place de la Mairie
38220 Notre Dame de Mésage

Téléphone **04 76 68 07 33**
Fax 04 76 78 32 18

mairie.ndmesage@wanadoo.fr

www.notredamedemesage.fr

Zoom Sur...

PLUI : JE CARTICIPE !
En page 5

SOIRÉE FESTIVE DU 24 JUIN
En pages 6 & 14

DÉSORMAIS, TRIEZ TOUS VOS PLASTIQUES !
En page 9

Le Mot du Maire

Transferts de compétences et enjeux de solidarité :
l'avènement de la Métropole pose la question des enjeux pour les années à venir.

► *Qu'est-ce qu'une métropole en réalité ?*

C'est un espace de regroupement de communes, dans notre cas 49, **de tailles différentes et intégrant de l'urbain et du rural.** Pour cela, la loi lui donne des prérogatives pour les projets d'aménagement, de développement économique, écologique, éducatif, culturel et social du territoire.

C'est pourquoi, il y a des transferts de compétences des communes, du département (par exemple : les routes départementales, les collèges, les actions de prévention aux personnes en difficulté), de la région, mais aussi de l'Etat (concernant le logement) vers cette nouvelle strate territoriale.

Ces changements doivent s'organiser dans un laps de temps très court puisque le législateur nous demande de procéder rapidement.

Ainsi, nous avons dû **transférer des services des communes vers la Métropole sans en connaitre en premier lieu les avantages** mais en subissant cependant la lourdeur que cela occasionne.

Pour ces raisons, **il va falloir faire preuve de patience en attendant que les services de la Métro se structurent et répondent aux demandes des usagers** que sont les communes et ses habitants.

La Métropole est aussi un espace d'enjeux dans ce contexte de baisses des ressources de l'État. Ainsi tout **transfert de compétences** des communes se fait en même temps qu'un **transfert financier** vers la nouvelle structure territoriale sans que pour autant, cela ne produise d'économie d'échelle dans le moyen et court terme.

Les marges de manœuvre pour nos communes diminuent et un équilibre doit être trouvé entre celles urbaines plus peuplées et les autres, afin qu'une solidarité s'instaure sans que cela n'alourdisse encore plus les charges qui pèsent déjà.
La solidarité doit se jouer dans les deux sens, et non dans un seul, comme par exemple financer des grands équipements (grand stade, piscines…) afin que les petites communes puissent également continuer à financer leurs propres projets et équipements et promouvoir la vie associative culturelle et sportive dans leurs territoires.

Cette solidarité, si elle n'est pas équilibrée dans les mois à venir, va nous contraindre à revoir nos politiques en matière de fiscalité ainsi que de services si l'on veut encore exister au sein de la Métropole.

J'espère très sincèrement ne pas nous imposer ces restrictions car cela n'a jamais été ma volonté. Ma mission restera toujours de faire valoir les intérêts de notre commune et de ses habitants.

Tonino **TOIA**

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

La cérémonie du 8 mai a eu lieu à 10h à la mairie en présence du G.R.L.D. (*Groupe de Reconstitution de la Libération du Dauphiné*).

M. le Maire a fait lecture du discours commémoratif et a été brillamment secondé par Ethan, un jeune mésageois, qui a lu les noms des soldats tombés pour la France. Toutes les personnes présentes ont salué la mémoire des anciens combattants, mais également celle de tous ceux qui ont permis l'issue de ce conflit.

Un verre de l'amitié a ensuite été servi à la mairie.

LE CENTRE DE LOISIRS

ACL ouvrira ses portes, à la salle polyvalente Marcel RICHARD du 7 juillet au 29 juillet 2016 aux enfants âgés de 3 ans à 12 ans. Comme tous les étés, ACL proposera aux enfant de 3 à 12 ans diverses activités : **le thème de cet été sera *l'art et l'expression.*** Avec des activités telles que la danse, le hip hop, des jeux d'écriture, du slam, des jeux de théâtre, des marionnettes, de la peinture. Sans parler des grands jeux, des découvertes sportives, de la création, de la cuisine. Et comme d'habitude, les sorties du jeudi, la piscine et le centre équestre.

Les inscriptions sont à transmettre directement à ACL. Une plaquette d'information sera transmise par l'école. Une subvention venant du CCAS a été accordée aux enfants de Notre Dame de Mésage en fonction du quotient familial.

- **ASSOCIATION DES CENTRES DE LOISIRS**
  11 Avenue Jean Perrot
  38100 Grenoble
  tél. : **04 76 87 76 41**

LA PÊCHE À LA TRUITE

Près de 25 jeunes pêcheurs adhérents de la Gaule Vizilloise venus des communes avoisinantes étaient présents le samedi 07 mai pour un après-midi de pêche à la truite organisée par l'AAPPMA de Vizille sur le ruisseau du Rif, près du stade. Ils ont découverts la technique et les sensations de la capture de beaux poissons, après un goûter offert par l'AAPPMA. Ils sont tous repartis avec quelques belles prises.

Commission Travaux

Les travaux continuent sur la commune.
Dernièrement :

- La falaise qui se situe à l'embranchement de la RN 85 et de la route du Montalay a présenté des risques d'éboulement.
  La commission travaux a fait intervenir une entreprise spécialisée qui a enlevé 7 m³ de rochers qui menaçaient de tomber.
- Le ruisseau du Rif a été nettoyé en contrebas du centre équestre, ainsi que la montée des Templiers qui mène à l'école.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL : DONNEZ VOTRE AVIS !

Depuis le 1er janvier 2015, la Communauté d'agglomération Grenoble-Alpes Métropole est devenue une Métropole. Forte de ses 49 communes membres et maintenant responsable de la gestion de l'urbanisme, elle s'est lancée dans l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).

Ce document de référence viendra définir le projet d'aménagement et de développement durable de notre territoire, fixer les règles précises qui encadreront les permis de construire et identifier les futurs secteurs à projets.

L'élaboration de ce document s'accompagne d'une démarche de concertation avec les habitants et les acteurs du territoire. Durant l'année 2016, la concertation permettra d'alimenter la rédaction du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) par un « avis citoyen » formalisé le 13 juillet. Elle se poursuivra en 2017 pour alimenter l'élaboration du règlement des « Orientations d'Aménagement et de Programmation » (OAP).

Afin de permettre à chaque métropolitain et métropolitaine de s'exprimer sur l'élaboration de ce document, la Métropole fait installer dans chacune des 49 mairies, un registre d'expression. Ces registres seront collectés à l'issue de chacune des phases de la concertation (2017 et 2018). Leur contenu viendra alimenter l'élaboration du PLUi.

- Plus d'information sur le site internet de la Métropole : **http://www.lametro.fr/plui**
- La démarche s'appuie également sur une cartographie collaborative en ligne : ***Carticipe*** accessible par le lien ci-après : **http://plui-lametro.carticipe.fr/**

Consulter le site *Carticipe,* créer un compte, amener des idées pour votre commune, c'est interactif, il suffit de choisir un thème via un logo, de le placer sur la carte et de décrire votre proposition. C'est simple, vous pouvez aussi consulter toutes les propositions déjà émises, donner votre avis en votant pour ou contre sur les idées inscrites.

C'est le moment de PARTICIPER !

Bon été à tous,
La Commission Urbanisme.

l'école maternelle au Cirque !

Dans le cadre du projet pédagogique mené par les enseignantes de l'école maternelle sur le thème du cirque, les enfants des deux classes se sont rendus au cirque Pinder le vendredi 13 mai.

Pour certains, c'était leur première visite au cirque. Les uns étaient excités, d'autres étaient impatients et quelques-uns avaient une petite appréhension. Dès que le spectacle a commencé, toutes ces émotions se sont transformées en émerveillement et en joie. Les fauves, les clowns, les chameaux, les acrobates et les éléphants ont fait vivre à nos chères têtes blondes un moment inoubliable.

Depuis fin mai, les intervenants de l'école de cirque ***Vit'anim*** viennent une fois par semaine en classe pour apprendre aux enfants certaines techniques du cirque. Ils préparent ainsi le spectacle de fin d'année de l'école.

Tout le monde travaille beaucoup pour offrir un beau spectacle aux parents et grands-parents.

BRAVO A TOUS !

LA SOIRÉE DES ENFANTS : Concert et cinéma de plein air

• ***Le* VENDREDI 24 JUIN *à* 20H00 *sur la* PLACE DE LA MAIRIE**
(En cas de pluie, repli au nouveau bâtiment du Moulin)

Le vendredi 24 juin aura lieu l'annuelle soirée pour les enfants !
Cette année, c'est la **Compagnie Superlevure** qui viendra nous faire son **"Petit Bal"** pour nous faire remuer du popotin !
Ensuite aura lieu **la projection du film "Shaun le Mouton".**
VENEZ EN FAMILLE ET PARLEZ-EN AUTOUR DE VOUS !

• PROGRAMME

20H00 : La compagnie ***Superlevure*** vous emmène dans le voyage autour du monde d'une grand-mère intrépide. Au son de divers instruments, le bal prend place pour le plaisir des petits et des grands.
Concert, spectacle et bal, ***"Le petit bal"*** est interactif, culturel et festif, alors à vous de danser maintenant !
Tenue de bal conseillée !

21H15 : Pause guinguette pour se rafraîchir et se remettre de nos émotions !

22H00 : Projection du dessin animé ***Shaun le Mouton***

Mon EURO 2016

Les élèves de l'école primaire de la Romanche de Notre Dame de Mésage et l'éducateur du club de football de l'A.S.N.D.M. : Pascal Poulain.

A.S.N.D.M.

A l'occasion de l'Euro de Football, la France accueille 24 équipes et 2,5 millions de spectateurs du 10 Juin au 10 juillet 2016, et ce, dans 10 villes.

Mon EURO 2016 propose de partager cet évènement sportif exceptionnel avec **les élèves** (CE2, CM1, CM2) de l'école de la Romanche de Notre Dame de Mésage, en participant à **6 cycles de football les mardis après-midi,** (dont le dernier se fera avec la présence des officiels du district de l'Isère de football), permettant de partager des moments inoubliables.

En effet, le football, sport populaire, offre aux enfants un accès concret à l'universalisme.

Il est un instrument efficace de la lutte contre toutes les discriminations et il s'inscrit pleinement dans le cadre que vise l'école de la République en promouvant la mixité et l'égalité.

NOTRE DAME DE MÉSAGE, LE PAYS OÙ IL FAIT BON VIVRE

Avec le retour du printemps, les travaux dans le jardin et autour de la maison reprennent. Pour la tranquillité de tous, nous vous rappelons que pour vos travaux de bricolage et de jardinage, les appareils bruyants ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- DU LUNDI AU VENDREDI
  de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- LES SAMEDIS
  de 9h à 12h et de 15h à 19h
- LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS
  de 10 h à 12h

Arrêté préfectoral du 31 juillet 97

Concernant les chantiers de travaux publics ou privés, toute personne utilisant des outils qui peuvent gêner le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, **doit interrompre ses travaux entre 20h et 7h du matin, et toute la journée des dimanches et jours fériés** (sauf intervention d'urgence).

Pour que notre voisin respecte notre tranquilité, Soyons soucieux de la sienne et respectons la loi !

Le Comité des Fêtes a organisé le samedi 28 mai, un challenge de Molkky au stade de foot !

Le molkky est un sport finlandais, dont l'objectif est de marquer exactement cinquante points en renversant des quilles numérotées de 1 à 12, par un lancer d'un bâton de bois. C'est un jeu convivial, accessible à tous les âges et **se rapprochant de notre pétanque.**

Le beau temps était de la partie et les participants se sont bien amusés, enfants comme adultes. La pause déjeuner autour du barbecue a été bien appréciée de tous. La compétition a été rude! Les trois premières équipes sont reparties avec une coupe et un jeu de Mollky. La première équipe ***Les concombres masqués***, composée d'Antonin (8 ans) et de sa maman (photo ci-contre), est désormais la **détentrice du Challenge** qu'elle devra remettre en jeu l'année prochaine. **Le Challenge sera visible à la mairie et le nom de l'équipe gagnante sera gravé dessus, chaque année.**

Le Comité des Fêtes a à coeur de faire de cette journée de Challenge de Molkky, un moment convivial, autour duquel les mésageois pourront se retrouver une fois par an. **Le Comité de Fêtes tient à remercier tous les participants pour leur joie et leur bonne humeur. Bravo à tous pour votre participation et à l'année prochaine pour tenter de remporter le Challenge de Molkky Mésageois !**

L'équipe vainqueur : Les Concombres masqués, Antonin et Sophie

SI VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR • LES INFORMATIONS DU COMITÉ DES FÊTES :
comitedesfetesndm@hotmail.fr

LA KERMESSE

La kermesse de l'école aura lieu cette année :

- **LE VENDREDI 1ER JUILLET**
  Après les spectacles des écoles maternelle et primaire.
- **PROGRAMME : Jeux, joie et buvette !**

Le Comité des Fêtes vous informe que le Feu de la St Jean initialement prévu le 25 juin au soir a dû être annulé, pour une raison indépendante de sa volonté. Le Comité des Fêtes vous donne désormais rendez-vous à la rentrée prochaine.

Bon été à tous !

STAGES D'ÉTÉ DU TENNIS CLUB

Cet été, le Tennis Club propose deux stages aux enfants de 5 à 13 ans, licenciés ou non.

- **Du jeudi 7 au mercredi 13 juillet inclus**
- **Du lundi 22 au mercredi 31 août inclus**

- **LES HORAIRES**
  Identiques pour les deux stages
  de 10h00 à 16h30
  avec un pique-nique à midi,
  fourni par les parents.

- **RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS :**
  Kylian Buonagemma :
  06 48 74 98 86

La Métro : Grenoble-Alpes Métropole

DEPUIS LE 1er JUIN, VOUS POUVEZ TRIER TOUS LES PLASTIQUES !

Plus besoin de vous torturer l'esprit pour savoir dans quelle poubelle jeter vos emballages plastiques. Dès le 1er juin, jetez-les tous dans le conteneur jaune «Emballages», au même titre que les emballages métalliques et cartonnés. Facile non ?

Pots de yaourts, barquettes, films et sachets plastiques, tubes de dentifrice… Autant d'emballages plastiques que vous jetiez auparavant dans votre poubelle d'ordures ménagères, et que vous allez dorénavant jeter dans le conteneur jaune "*Emballages*". Depuis le 1er juin, tout est en effet plus simple, puisque tous les emballages se trient, qu'ils soient en plastique, en métal ou en carton. Une simplification qui évite bien des questions! L'occasion aussi de donner une seconde vie à des déchets plastiques qui n'étaient jusqu'à maintenant pas recyclés, mais incinérés.

► EXEMPLES

- 7 pots de yaourts sont recyclés et sont transformés en 1 cintre plastique
- 3 sacs plastiques sont recyclés et sont transformés en 2 sacs poubelle de 10 L

L'objectif est d'augmenter ainsi de 15% le volume de déchets recyclables (emballages, papiers…) et de 25% le recyclage des emballages plastiques. Une avancée obtenue pour les 49 communes de la Métropole grâce à la mobilisation de plusieurs collectivités iséroises, dont Grenoble-Alpes Métropole.

► ET N'OUBLIEZ PAS

- Ne lavez pas vos emballages, il suffit de bien les vider.
- Déposez vos emballages en vrac et sans sac dans les conteneurs jaunes *Emballages.*

À NOTER

Suivez les consignes de tri de la Métropole et non pas celles inscrites sur les emballages, puisque nous faisons partie des territoires pionniers en la matière !

► OBJECTIF 2022 : 75% D'EMBALLAGES RECYCLÉS

En France, plus d'un million de tonnes d'emballages en plastique sont utilisés chaque année et seulement 23% sont recyclés. En effet, seuls les bouteilles et flacons, représentant environ 50% des emballages plastiques mis sur le marché, étaient jusqu'alors triés, pour des raisons techniques notamment.

Il était donc nécessaire d'agir et de simplifier le tri. L'État souhaite ainsi généraliser le tri des emballages plastiques sur l'ensemble de la France d'ici 2022, dans la perspective d'en recycler 75%.

► QUELQUES CHIFFRES DE LA METROPOLE GRENOBLOISE

- 535 kg de déchets produits par chaque habitant de la métropole en 2015, soit 8 kg de déchets générés chaque seconde sur le territoire métropolitain.
- 920 000 m3 d'ordures ménagères collectées en 2015 dans les poubelles grises ou marron sur la métropole, soit près de 2 fois le volume du Stade des Alpes !
- 431 600 m3 de déchets recyclables en 2015 sur la métropole.

► QUANTITÉS DE DÉCHETS TRAITÉS À ATHANOR, LE CENTRE DE TRI, EN 2015

- 30 000 tonnes de collectes sélectives, dont 87% proviennent de Grenoble-Alpes Métropole.
- 90,5 % des déchets collectés sur le territoire de la Métro sont valorisés ou recyclés.

www.lametro.fr

Pots de yaourt, barquettes, sachets en plastique...

À partir du 1er juin, plus d'hésitation, dans la poubelle de tri, on jette tous les emballages sans exception !

MAINTENANT, VOUS POUVEZ TRIER TOUS LES EMBALLAGES

GRENOBLE • ALPES MÉTROPOLE

► **POUR PLUS D'INFORMATIONS**
0 800 500 027 *(appel gratuit)*

► **LE SAVEZ-VOUS ? LE CENTRE DE TRI SE VISITE !**

- **Le mardi 28 juin à 13h30**
  Participation possible dès 8 ans
- **Gratuit**
- **Inscriptions obligatoires au 04 38 24 11 00**

Informations Diverses

MARIAGES

Sincères félicitations à :

- **VANDENBUSSCHE Viviane et DENTIN Philippe**
  Unis le 16 Avril 2016
  Domiciliés au :
  221 rue du Moulin

DON DU SANG • Établissement Français du Sang (EFS)

- **MARDI 21 JUIN 2016**
  Salle polyvalente Marcel Richard

Vous êtes invités à venir donner votre sang à la Salle polyvalante Marcel Richard le mardi 21 juin à partir de 16h. Vous pouvez être donneur à partir de 18 ans et jusqu'à 70 ans. Il faut bien s'hydrater au cours de l'après-midi. **MERCI À VOUS !**

FACTURES D'EAU

Suite à la reprise de la compétence de l'eau par la Métro, la facturation ne s'est pas faite en 2014 ni en 2015.

Vous avez dû recevoir fin mai la facture d'eau pour la période de mars 2014 à mars 2015. La facture relative à la période allant de mars 2015 à mars 2016 sera envoyée en octobre prochain par les services de la Métro.

COLLECTE DES DÉCHETS LES JOURS FÉRIÉS

La collecte des déchets sur le haut de la commune sera effectuée le mardi 16 août au lieu du lundi 15 août puisque celui-ci est un jour férié.

Numéro vert pour tous renseignements relatifs aux déchets ménagers :

08 00 50 00 27

RÉCUPERATION D'ESSAIMS

Vous pouvez être confrontés à l'essaimage des abeilles domestiques qui s'installent entre fenêtres et volets, dans les conduits de cheminées, dans un arbre, etc..

Vous pouvez contacter :
l'Abeille Dauphinoise

et plus particulièrement :
M. René SAINT-PIERRE
06 12 86 12 48

OPERATION TRANQUILITE VACANCES 2016

Durant la période estivale, les gendarmes de la Brigade Territoriale de VIZILLE vont redoubler leurs efforts et concentrer leur action sur la prévention des cambriolages et des vols dans les véhicules. A cet effet ils souhaitent rappeler quelques règles élémentaires de sécurité.

► PRÉVENTION CONTRE LES CAMBRIOLAGES :

• **Fermez et verrouillez toutes vos portes et fenêtres** même pour une absence de courte durée.

• La nuit, même lorsque vous êtes présents à votre domicile, **prenez soin de fermer et verrouiller le portail de votre propriété et de votre garage, mais aussi les portes et fenêtres de votre habitation.** Si vous laissez une fenêtre ouverte, pensez à fermer les volets.

• **Changez immédiatement vos serrures en cas de perte ou de vol de vos clés.** Posez ou faites poser vos serrures en évitant de laisser dépasser le canon à l'extérieur et fixez solidement la gâche.

• **Ne cachez pas vos clés sous un paillasson ou sous un pot de fleurs.**

• **Ne gardez pas chez vous d'importantes sommes d'argent** même dans les cachettes que vous pensez introuvables.

• **Ne laissez jamais des objets de valeur, de l'argent, des bijoux, des chéquiers dans un logement inoccupé.** Mettez-les à l'abri dans un coffre à la banque ou chez un membre de votre famille.

• **Photographiez vos bijoux,** tableaux, meubles de style et objets d'art. **Conservez les factures.**

• **Notez soigneusement sur un document que vous conserverez dans un endroit sûr, les caractéristiques de vos biens de valeur** (matériels audio, vidéo, caméra, appareils photos, ordinateurs fixes ou portables, TV écran plat etc.....)

• **Prenez garde aux faux agents EDF, faux plombiers, faux policiers.** Ne laissez jamais entrer quelqu'un chez vous sans vous assurer de sa qualité. Exigez la présentation d'une carte professionnelle. **En cas de doute faites appel à la Gendarmerie par le 17.**

• **Signalez sans délai tout mouvement suspect de personne ou de véhicule dans votre quartier.** Sans vous exposer, notez les caractéristiques et l'immatriculation du véhicule utilisé.

• **En cas de cambriolage, laissez les lieux en l'état et ne touchez à rien. Alertez immédiatement la Gendarmerie en composant le 17.**

► PRÉVENTION CONTRE LES VOLS DE VOITURES ET LES VOLS A LA ROULOTTE

• **Ne laissez pas votre véhicule sur la voie publique** lorsque vous disposez d'un garage.

• **Ne laissez jamais des objets de valeur dans votre véhicule, ni les papiers** (permis de conduire, carte grise, assurance)

• Même pour un arrêt bref **ne laissez jamais la clé sur le contact.**

• Pour vous prémunir des *"car jacking"* **(vol de véhicule) retirez systématiquement les clés du contact en cas d'accrochage** avec un autre véhicule.

• Pour vous prémunir des *"home jacking"* **(vol des clés de véhicule dans une habitation) cachez les clés de votre véhicule en un lieu éloigné** de l'entrée de votre habitation.

• Investissez dans un **système anti-démarrage,** une barre de volant ou de levier de vitesse.

• **En roulant ne laissez pas votre sacoche ou votre sac à main sur les sièges.** Mettez le dessous.

• **En cas de vol à la roulotte ne touchez à rien. Prévenez sans délai la Gendarmerie (17).**

► AVANT VOTRE DEPART EN VACANCES, SENSIBILISEZ LA GENDARMERIE DE VIZILLE

en renseignant le formulaire *"Opération Tranquilité Vacances"* ci-contre ou :

• en vous rendant au :
244 avenue Pasteur à VIZILLE
pour renseigner le formulaire

• en contactant la brigade de VIZILLE
au **04 76 78 98 50**

• par mail en adressant votre formulaire à l'adresse suivante :

bta.vizille@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

OPÉRATION TRANQUILLITÉ – VACANCES

DEMANDE INDIVIDUELLE

En cas de retour inopiné ou de modification de la date et/ou de la durée de vos congés, n'oubliez pas de prévenir votre commissariat de police ou votre brigade de gendarmerie.

DEMANDEUR

NOM (en capitales) : _____ Prénom : _____

QUALITÉ : ☐ Particulier ☐ Commerçant

ADRESSE (N° - Voie – Lieu-dit, ...) _____

Code Postal : _____ Ville : _____

PÉRIODE D'ABSENCE

Du : _____ Au : _____

TYPE ET CARACTÉRISTIQUE DU DOMICILE OU DU COMMERCE

☐ Maison ☐ Appartement ☐ Commerce

Etage : _____ N° de Porte : _____ Digicode : _____

Existence d'un dispositif d'alarme : OUI / NON
Si oui, lequel ? _____

PERSONNE À AVISER EN CAS D'ANOMALIE

Nom : _____ Prénom : _____

CP : _____ Ville : _____

☎ _____

Possède-t-elle les clés : OUI / NON

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

Lieu de vacances : _____

Êtes-vous joignable pendant votre absence ? OUI/NON

Si oui, à quelle adresse ? _____

☎ _____

Courriel : _____ @ _____

AUTRES RENSEIGNEMENTS À PRÉCISER

_____

_____

_____

Le déclarant certifie l'exactitude des renseignements mentionnés ci-dessus.
Il déclare : "Je m'engage à aviser le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie de tout retour anticipé."

Date : Signature du demandeur :

INVENTAIRE DE LA VÉGÉTATION

Il est porté à la connaissance des habitants qu'un inventaire de la végétation va être réalisé sur le territoire de la commune aux abords des réseaux haute tension HTA durant toute l'année 2016.

Cette mission a été confié par E.R.D.F. à l'entreprise :

ROSSI Auguste
1, rue du faubourg
89310 ETIVEY

L'ÉTÉ ARRIVE … PLAN CANICULE

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous faire inscrire sur le registre de la mairie pour bénéficier d'une aide en cas de canicule :

tél : **04 76 68 07 33**
mail : **mairie.ndmesage@wanadoo.fr**

PENSEZ À :

• boire beaucoup d'eau
• ne pas sortir aux heures les plus chaudes
• maintenir votre habitation à l'abri de la chaleur

Jeux et Solutions

LES MOTS CROISES DE LOULOU

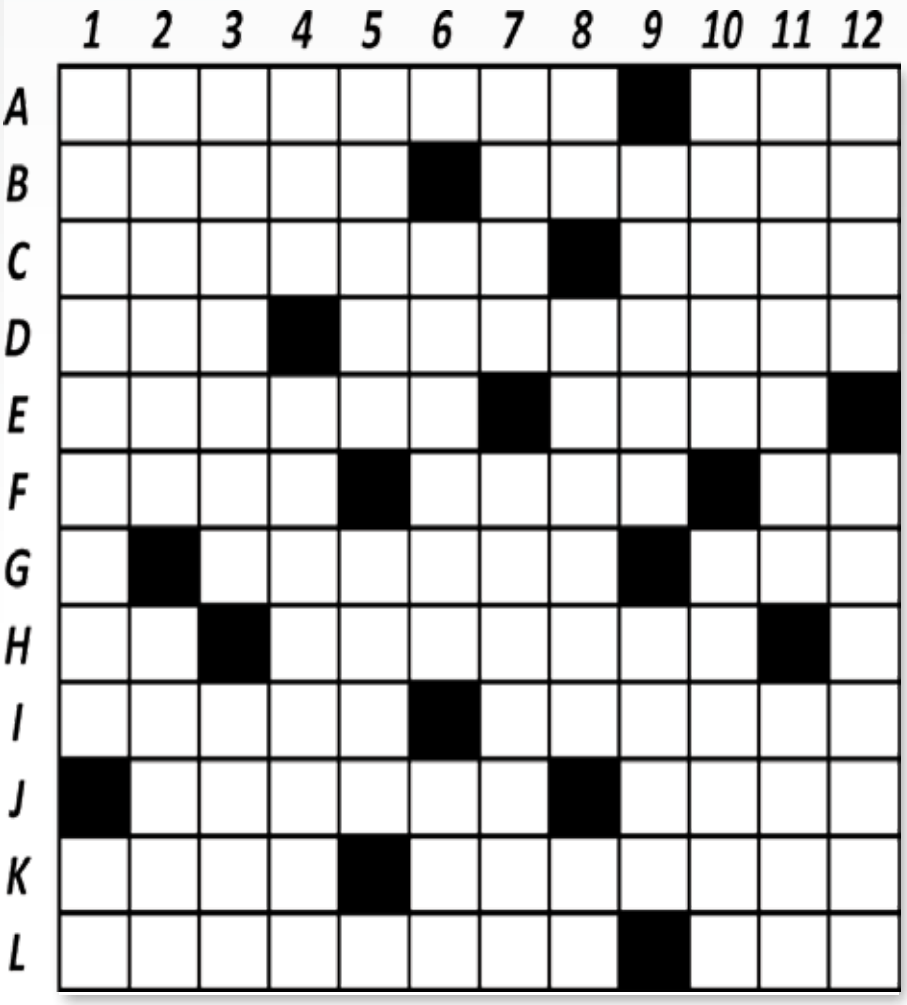

SOLUTIONS DU NUMERO PRÉCÉDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
A	M	O	T	I	V	A	T	I	O	N	■	P
B	A	D	R	O	I	T	■	G	U	E	E	R
C	L	E	O	N	■	H	A	N	T	I	S	E
D	V	O	U	S	M	E	M	E	■	G	P	S
E	E	N	E	■	I	N	E	S	P	E	R	E
F	N	■	E	S	T	E	R	■	A	R	I	A
G	U	S	■	C	R	E	E	N	T	■	T	N
H	■	E	C	H	O	■	S	I	A	L	■	C
I	T	R	A	I	N	S	■	E	T	A	L	E
J	E	M	U	S	■	A	C	C	E	D	E	■
K	T	O	R	T	U	R	E	E	■	R	U	E
L	A	N	I	E	R	■	E	S	P	E	R	E

HORIZONTALEMENT

A. Indécence. Aluminium.
B. Acte de pensée. Unité de mesure d'angle plan.
C. Troublé. Grillé.
D. Patrie d'Einstein. Fileter.
E. Petite claie d'osier. Dans le but de.
F. Epreuve. Mois. Chrome.
G. Instruments chirurgicaux. Bramé.
H. Tibia. Il joue de l'alto.
I. Tresse. Meneur.
J. Etat d'Amérique du Sud. Massif de la Suisse.
K. Travesti. Rendre grisâtre.
L. Du Yemen. Lettre triple.

VERTICALEMENT

1. Inférence. Dysprosium.
2. Substance de l'intérieur des os. Epée.
3. Autorisée. Tramway.
4. Etats-Unis. Tacticien.
5. Canines. Terres.
6. Equipant. Pas ailleurs.
7. Engrais azoté. Fleur.
8. Radium. Pas vraie. Issu.
9. Dépôt que laisse le recul d'un glacier. Après le moment prévu.
10. Mayonnaise. Répéter.
11. Etat de ce qui est caché. Mer.
12. Relier. Recomposer.

Informations Pratiques

NUMÉROS UTILES

MAIRIE

Téléphone **04 76 68 07 33**
Fax **04 76 78 32 18**
Email **mairie.ndmesage@wanadoo.fr**
Web **www.notredamedemesage.fr**

Ouverture au Public
Lundi, jeudi de 13h30 à 17h30
Mardi, vendredi de 13h30 à 18h00

Ecole Maternelle 04 76 08 31 02
Ecole Primaire 04 76 68 12 85

SAMU et Centre Anti-Poison
(en cas d'urgence) **15**
Gendarmerie 17
Pompiers 18
Urgences Médicales 08 10 15 33 33
Urgences depuis un Portable 112
Maison Médicale de Garde de Vizille 15

PERMANENCES ARCHITECTURALES

- **Jeudi 2 juin**
  Séchilienne
- **Jeudi 9 juin**
  Notre-Dame de Commiers
- **Jeudi 7 juillet**
  St Barthélémy de Séchilienne
- **Jeudi 28 juillet**
  St Georges de Commiers
- **Jeudi 1er septembre**
  St Pierre de Mésage
- **Jeudi 8 septembre**
  Notre-Dame de Commiers

Merci de prendre rendez-vous avec :
Fanny Charron Service Urbanisme, Grenoble-Alpes Métropole

Tél. **04 76 59 28 50**
Mél. **fanny.charron@lametro.fr**

PHARMACIES DE GARDE

Si vous souhaitez connaître les pharmacies de garde de votre secteur :
- Composez le **32 37**
- Consultez **http://www.3237.fr**

03/07/16	**Pharmacie BONNET**	**JARRIE**
10/07/16	**Pharmacie ROMEO**	**VAULNAVEYS LE HAUT**
14/07/16	**Pharmacie COCOLOMB**	**URIAGE**
17/07/16	**Pharmacie COCOLOMB**	**URIAGE**
24/07/16	**Pharmacie ESPIE-GUERINONI**	**CHAMP-SUR-DRAC**
31/07/16	**Pharmacie des Alpes**	**VIZILLE**
07/08/16	**Pharmacie de l'Enclos-CHEVALIER**	**HAUTE-JARRIE**
14/08/16	**Pharmacie du CHATEAU**	**VIZILLE**
15/08/16	**Pharmacie ROMEO**	**VAULNAVEYS LE HAUT**
21/08/16	**Pharmacie de BRIE**	**BRIE & ANGONNES**
28/08/16	**Pharmacie du CHATEAU**	**VIZILLE**
04/09/16	**Pharmacie BONNET**	**JARRIE**
11/09/16	**Pharmacie ROMEO**	**VAULNAVEYS LE HAUT**
18/09/16	**Pharmacie COCOLOMB**	**URIAGE**
25/09/16	**Pharmacie ESPIE-GUERINONI**	**CHAMP-SUR-DRAC**
02/10/16	**Pharmacie des Alpes**	**VIZILLE**

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

- **Les prochaines dates de collecte des encombrants *NE SERONT PAS DÉFINIES* avant les mois de *SEPTEMBRE et OCTOBRE 2016* par la METRO.**

Pour bénéficier de cette collecte gratuite en porte à porte, assurée par l'association OZANAM pour le compte de la METRO, vous devez vous inscrire au plus tard le lundi précédent le jour de la collecte, en appelant le 0800 500 027 (n° vert gratuit depuis un poste fixe)

HORAIRES DÉCHETTERIES

La déchetterie de Champ sur Drac sera fermée du 20 au 24 juin

Jours	Champ sur Drac	Péage-de-Vizille	Vaulnaveys le Haut
Lundi	13h-18h	Fermé	Fermé
Mardi	13h-18h	8h-13h	8h-13h
Mercredi	8h-12h et 13h-18h	8h-13h et 14h-18h	8h-13h et 14h-18h
Jeudi	13h-18h	8h-13h	8h-13h
Vendredi	13h-18h	8h-13h	8h-13h
Samedi	8h-18h	8h-18h	8h-18h

SOIRÉE DES ENFANTS

Notre Dame de MÉSAGE

Le vendredi 24 juin à 20h00 sur la place de la mairie

En cas de pluie, repli au nouveau bâtiment du Moulin

À 20h

Le groupe de musique ***Superlevure*** vous fera bouger votre popotin avec son ***Petit Bal***. Venez vous déhancher au son de leur musique endiablée ! Prévoyez votre tenue de bal !

À 21h15

Une petite pause guinguette pour se rafraîchir et se remettre de nos émotions.

À 22h

Assistez au cinéma en plein air avec ***Shaun le mouton*** !

MAIRIE DE NOTRE DAME DE MÉSAGE

Place de la Mairie
38220 Notre Dame de Mésage

Téléphone **04 76 68 07 33**
Fax 04 76 78 32 18

mairie.ndmesage@wanadoo.fr

www.notredamedemesage.fr

OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi	**13H30 / 17H30**
Mardi	**13H30 / 18H00**
Mercredi	**FERMÉ**
Jeudi	**13H30 / 17H30**
Vendredi	**13H30 / 18H00**
Samedi	**FERMÉ**

En dehors de ces horaires,
vous pouvez laisser un message
sur le répondeur de la Mairie.

Notre Dame de Mésage au fil des pages
Dépôt légal 2éme trimestre 2016
Responsable de Publication : Tonino TOIA
Comité de rédaction : Commission Communication
Réalisation technique : céliAstori ©
Impression: Mairie
Tirage : 520 exemplaires